

Notice proposition de pension – Majoration pour enfants

Code	Notice explicative	Pièces particulières à joindre
1	Indiquer le nom et prénom de l'ouvrier	
2	Indiquer pour chaque enfant, le cas échéant : <ul style="list-style-type: none">- son nom, prénom- sa date de naissance- sa date de décès Mettre une croix dans la case correspondante s'il ouvre droit à majoration	
3	Indiquer le ou les pourcentages de majoration pour enfant et leur date d'effet Si la date d'effet d'une majoration est postérieure à la date de liquidation de la pension , la renseigner ainsi que le pourcentage de majoration, si le droit à majoration est reconnu à la date de radiation des contrôles, la demande de révision de pension devra être systématiquement formulée par l'intéressé au 16 ^{ème} anniversaire de l'enfant concerné.	

